

16. Contrôler Priore, éliminer Pautrizel

L'heure des règlements de comptes est venue. Pautrizel est trop honnête et prend une importance scientifique trop grande. Il « dérange ». Il faut donc l'écarter pour mieux contrôler Priore et pouvoir s'emparer de son secret. Côté cour, on s'occupe de la mise en place des crédits promis par la D.G.R.S.T. Côté jardin, on se prépare à agir, de façon aussi sournoise qu'efficace. A Bordeaux, les chercheurs, ignorant ce qui se trame, continuent à expérimenter, à trouver de nouveaux résultats prometteurs.

L'analyse *a posteriori* du dossier Priore montre à l'évidence que la période 1969-1972 est une des clés de cette affaire. De nombreux événements, petits ou grands, de multiples indices qui, sur le moment, sont échelonnés dans le temps et semblent sans aucun rapport les uns avec les autres, apparaissent, avec le recul du temps et l'examen de toutes les pièces du dossier, comme intimement liés par un dénominateur commun : l'équipe Priore-Pautrizel. *C'est une équipe dangereuse, il faut la dissocier et l'abattre à tout prix. Enorme ? Incroyable ? Pas tant que ça...*

Le Pr. Raymond Pautrizel est un « gêneur » qui devient dangereux, et pour plusieurs raisons. D'abord, il n'arrête pas de « marquer des points » et de prouver qu'il est sur la bonne voie. Il a su remettre Priore au travail en 1967, il a l'entière confiance de l'ingénieur qui a mis en sommeil ses grands projets sur la guérison du cancer. Entouré d'une équipe de chercheurs de grande valeur, il accumule les expériences et les résultats. La commission de contrôle de mai 1969, dont heureusement les résultats ne sont pas parvenus aux oreilles et aux yeux du grand public, constitue un coup d'éclat extraordinaire : la preuve est faite, officiellement, que le rayonnement Priore a un effet biologique.

Il en est maintenant à convaincre des chercheurs « étrangers », des parisiens. Il trouve même des alliés à Villejuif, à Pasteur et au C.N.R.S. Il a « débauché » Berteaud, Lwoff, Avraméas. Les civils et les militaires de la D.R.M.E. le soutiennent sans restriction. Chaban aussi, qui oblige la D.G.R.S.T. à entrer dans la course. Elle fait tramer, elle tergiverse, mais elle sera bien forcée de s'exécuter.

Pautrizel, inconnu du grand public - c'est le sort commun des scientifiques qui ne confondent pas Recherche et Relations publiques -, a derrière lui une renommée professionnelle internationale. L'INSERM a créé pour lui à Bordeaux une unité de recherche.

Il devient un concurrent dangereux car il va prendre une importance considérable dans la Recherche scientifique et médicale française. Il ne sert en effet à rien de se voiler la face. Il suffit bien qu'on la voile au public. On a beau ne mettre en avant que les expériences sur la trypanosomose, ne plus parler de cancérologie mais d'immunologie ou de biologie, on reviendra inévitablement au cancer. Au cancer et à beaucoup plus. Les travaux en cours méritent sans doute très largement un prix Nobel. (Le Pr. Courrier enverra d'ailleurs un dossier de propositions au comité Nobel en 1979.)

Enfin, Pautrizel « contrôlant » et conseillant Priore, il n'y a aucune possibilité d'embobiner ce dernier et de lui faire « cracher », son secret pour mieux détourner son invention et en tirer un profit maximal.

Peu à peu, chacun puisant dans cet argumentaire l'élément qui lui convient, une tactique d'ensemble se fait jour, spontanément, naturellement. Elle tient en quelques points, sans qu'il soit question de manœuvre concertée, de plan global. Mais tous ces points s'enchaînent et se complètent parce que chacun y trouve son intérêt : *Affaiblir l'influence de Pautrizel sur Priore en séparant les deux hommes, prendre le contrôle de Priore et l'obliger à « coopérer », quitte à le « casser » moralement et psychologiquement, détruire Pautrizel professionnellement. Enfin, recouvrir d'un second voile de discrédit cette affaire Priore qui n'en finit pas d'agoniser.*

Lorsque le 15 avril 1971, le Pr. Pautrizel sort du bureau d'Aigrain et que le délégué à la Recherche scientifique commence à rédiger un long rapport à l'intention de son ministre de tutelle, le chercheur ignore que le ciel commence à se couvrir très sérieusement au-dessus de sa tête. Bien au contraire, il pense qu'il arrive au bout de ses efforts, que les mérites et le génie d'Antoine Priore vont enfin être justement reconnus, que les chercheurs pourront désormais se consacrer à leur travail, à leur vocation, que la Science va pouvoir progresser, en toute sérénité.

Bien sûr, les choses n'avancent pas très vite. On a déjà perdu près de deux mois et beaucoup d'argent en ne passant pas les commandes de matériels dans les délais. Mais qu'importe : l'Administration, même de la Science, est une vieille dame qu'il ne convient pas de bousculer.

Mais, en attendant, il faut continuer à se battre. Et le nouveau combat dans lequel Raymond Pautrizel et Robert Courier se lancent est difficile et délicat : *il s'agit d'empêcher que Priore ne soit « pillé » par des chercheurs de l'État, par la Recherche officielle.*

Pour comprendre le problème qui se pose, il faut revenir à la réunion D.R.M.E. du 19 février 1971 et aux conclusions qui s'en dégagent. Il est convenu ce jour-là que pour permettre aux physiciens et aux biologistes de mener de pair leurs recherches

on construira deux appareils, un dans les locaux INSERM du Pr. Pautrizel, l'autre sur le domaine universitaire de Bordeaux II. Un appareil Priore complet qui sera utilisé par les biologistes et un appareil simplifié que Berteaud mettra au point et qui ne comportera que les composantes qu'il estime indispensables. Ce deuxième appareil sera utilisé par les physiciens. En attendant cette double construction, Berteaud s'attachera, dans son laboratoire C.N.R.S. de Bellevue et avec le matériel dont dispose cet organisme, à réaliser des montages divers dans l'espoir de définir une qualité de rayonnement proche du rayonnement Priore et qui confirmerait l'exactitude de son hypothèse.

Priore n'est pas convaincu. « Votre montage, votre appareil simplifié, ça ne marchera jamais, je vous en préviens. » Mais, pour faire preuve de sa bonne volonté, il accepte d'aider Berteaud à réaliser « son » appareil simplifié.

C'est donc très clair : un montage « sur table » à Bellevue, un appareil simplifié et un appareil complet à Bordeaux.

Et puis, un mois plus tard, Courrier et Pautrizel apprennent par une indiscretion, que Berteaud, soutenu par André Lwoff (qui n'a sans doute pas encore admis l'impossibilité de répéter son expérience et celle d'Avraméas), est en train de réaliser dans son laboratoire de Bellevue un appareil Priore simplifié pour lequel il a commandé des pièces aux Etats-Unis et qu'il se prépare à tester avec des animaux infestés de Trypanosoma equiperdum dont la souche lui a été fournie par l'institut Gustave-Roussy (Villejuif).

Robert Courrier est profondément scandalisé. Berteaud a profité de la confiance de Priore pour étudier son appareil et maintenant il essaie de le réaliser pour son propre compte, en dépit des accords conclus en février. Et sans doute avec la complicité bienveillante de la D.G.R.S.T. qui espère que le physicien va parvenir, à moindres frais, à « fabriquer du rayonnement Priore ». Cela explique sans doute les atermoiements de cet organisme qui fait traîner au maximum le dossier financier des crédits promis aux chercheurs bordelais. Si Berteaud trouve, il n'y aura plus rien à payer. On n'aura plus besoin de Priore et la Recherche officielle et parisienne pourra claironner et exploiter la nouvelle de « sa » découverte

Mais Berteaud ne « fabrique » pas de rayonnement Priore. L'effet de l'appareil qu'il met au point a pour seul effet de « griller » les animaux trypanosomés. C'est un vrai « four » (à micro-ondes).

Il faut absolument avertir le premier ministre de ce qui se trame. La démarche est délicate, un organisme d'État et des chercheurs officiels sont en cause. Courrier demande à Pautrizel de s'en charger. Et, le 13 mai 1971, Pautrizel envoie à Chaban-Delmas, à la mairie de Bordeaux, une lettre dans laquelle il lui rappelle le contenu des décisions arrêtées lors de la réunion D.R.M.E. de février et lui rend compte de ce qui est en train de se faire « clandestinement » à Paris. Dans cette lettre, une petite phrase est très dure : *M. Priore a fait une première fois confiance à un industriel d'Angoulême et il a été roulé. A présent il fait confiance à des fonctionnaires et chercheurs de l'État et il est, à nouveau, en train de se faire rouler.*

Pautrizel termine sa lettre en demandant au premier ministre de faire en sorte que les problèmes en suspens soient réglés très rapidement. C'est à son sens le moyen le plus efficace de couper court à toute manœuvre frauduleuse.

Chaban intervient vraisemblablement puisque, par lettre du 8 juin, Pierre Aigrain informe Pautrizel que le ministre du Développement industriel et scientifique a donné un avis favorable au déblocage des fonds, dans une limite de 3 millions et demi de francs.

Mais ça n'arrête pas les projets de Berteaud et de ceux qui le soutiennent. Le 24 mai 1971, le Pr. Lwoff qui, on s'en souvient, a succédé à Pierre Grabar à la tête de l'institut de Recherches scientifiques contre le cancer de Villejuif, réunit le conseil scientifique de cet institut pour annoncer que Berteaud a réalisé dans son laboratoire C.N.R.S. de Bellevue un appareil Priore simplifié et qu'une expérimentation a commencé le jour même avec des souris infestées de trypanosomes. La manipulation est effectuée par un chercheur du C.N.R.S., collaborateur de Lwoff, le Dr Jean Claude Salomon, chef du Laboratoire d'immunopathologie de Villejuif. Lwoff annonce également qu'un deuxième appareil simplifié « de type Priore » devrait être financé et installé par la D.G.R.S.T. d'ici deux ou trois mois... à Villejuif.

Un détail montre formellement que l'opération Berteaud-Lwoff était envisagée de longue date. Avant même le réunion D.R.M.E. de février. En effet, par lettre du 13 janvier 1971, le Dr Salomon, sous prétexte de travaux sur les IgM, demandait au Pr. Pautrizel de bien vouloir lui indiquer l'art et la manière de travailler avec *Trypanosoma equiperdum* et recevait en retour une documentation complète et son mode d'emploi.

Chaban intervient donc, mais les fonds n'arrivent pas pour autant. Le 23 Juin, c'est au tour du Pr. Courrier de prendre sa plume pour demander au premier ministre d'intercéder auprès du délégué général à la Recherche scientifique pour que celui-ci, qui dispose de fonds spéciaux pour des interventions immédiates, débloque immédiatement un million et demi de francs qui permettraient au moins de passer des commandes fermes de matériels en attendant le versement du restant des subventions accordées.

Et Robert Courrier d'ajouter une phrase que peut-être Jacques Chaban-Delmas aurait dû méditer quelques années plus tard en se lançant dans la course à l'Élysée : *Quand il s'agit de lutter contre le cancer, on n'hésite pas par ailleurs à dépenser des milliards pour de simples hypothèses. Songez, monsieur le Premier ministre, à la reconnaissance que l'on vous devrait si vos instructions permettaient la réalisation d'un procédé bordelais d'une importance peut-être capitale.*

Chaban-Delmas répond le 9 juillet qu'il veille personnellement à ce que les fonds débloqués par Ortoli soient mis en place rapidement et que son cabinet suit de très près la mise au point des contrats afférents.

La D.G.R.S.T. gagne encore du temps dans la mise au point des modalités de versement des fonds promis. Comme il l'avait fait en 1967 lors de sa campagne pour réunir des fonds destinés à la construction du deuxième appareil Priore (P2), Pautrizel entend dégager sa responsabilité financière et celle de Priore en utilisant une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Il est entendu que tous les fonds de l'État seront adressés à l'ADERA (Association pour le développement et l'enseignement de la recherche en Aquitaine) créée peu de temps après l'installation en 1966, par Peyrefitte, d'un « comité de recherches pour l'Aquitaine ».

Tous les fonds passeront donc par cette association qui en tiendra une comptabilité rigoureuse et à qui seront envoyées les factures concernant les nouvelles installations. Ainsi, pas un sou ne transitera entre les mains de Pautrizel ou celles de Priore.

Et puis, en juillet 1971, coup de théâtre. Pautrizel, médecin colonel de réserve, effectue une période militaire à la base aérienne de Rochefort, en Charente Maritime. Priore lui téléphone, mal à l'aise. « On me dit que c'est Leroy-Somer

qui prend l'affaire en main. Qu'en pensez-vous ? » Le chercheur est stupéfait par la nouvelle, mais sa réponse est immédiate, spontanée : *C'est votre invention, votre affaire, c'est donc à vous de décider seul. Quelle que soit votre décision, je continuerai à vous aider.*

Que s'est-il passé ? Aujourd'hui encore, il est impossible d'avoir une certitude. Priore a toujours affirmé que c'était la mairie de Bordeaux qui avait ramené Leroy-Somer. La mairie de Bordeaux affirme que c'est Priore qui est allé chercher Chavanes. Le président du directoire de Leroy-Somer ne dit rien mais l'ingénieur Ribeau dit que c'est la mairie de Bordeaux qui a remis Leroy-Somer en course...

Aucune de ces possibilités ne peut être écartée car elles s'accordent toutes deux avec le caractère très « spécial » d'Antoine Priore. Pas un seul instant, depuis 1966, l'ingénieur n'a cessé de penser au cancer dont la guérison, il en est convaincu, passe par l'industrialisation de ses appareils. Pour s'attirer sa sympathie, il suffit de le « brancher » sur la terrible maladie et sur les possibilités de sa machine. Depuis 1967, il a fait un formidable effort sur lui-même et a accepté, la mort dans l'âme, qu'on ne parle plus de cancer tant que son invention n'aura pas été reconnue officiellement. Il a accepté de travailler aux expérimentations sur le trypanosome mais il a du mal à se convaincre qu'il ne perd pas son temps. Il ne pense qu'au cancer, il ne rêve qu'aux usines qui seront réparties dans Bordeaux et dans la banlieue et qui tourneront jour et nuit pour fabriquer des appareils capables de sauver les cancéreux de la mort. Il a d'ailleurs repéré des terrains. Dans ses cartons, il a plusieurs projets précis et chiffrés de l'organisation de ces futures usines qui créeront plus d'emplois qu'il n'y a de chômeurs dans la région. Il est indubitable qu'il ne pense pas à lui, mais au bien qu'il va faire aux autres. Et, le jour où la France reconnaîtra son invention, lui, il signera la dernière pièce qui manque à son dossier de naturalisation. Pour remercier la France de l'avoir sauvé en 1944, pour la remercier de reconnaître son travail, alors, il deviendra français. Enfin. Par français, il faut bien évidemment entendre : bordelais.

Il faut bien se rendre compte que Priore fait un effort surhumain pour gommer pendant des années le cancer de ses propos sinon de ses préoccupations. Il va même beaucoup plus loin dans le respect de la parole donnée : De 1967 à 1977, pendant onze ans, il ne soigne plus aucun malade, pour ne pas compromettre les nouvelles chances de succès de sa découverte. Et pourtant, les demandes sont nombreuses. On lui propose des fortunes. Il les refuse.

Mais tout cela ne lui interdit pas d'essayer de perfectionner son appareil, de vouloir le rendre plus puissant, de vouloir lui donner un champ d'application plus large. Les scientifiques ne peuvent que profiter de ses améliorations et ainsi, le jour où il aura le feu vert, il pourra soigner des malades dans l'heure. Priore, dans cette optique, a prévu depuis 1966 la réalisation d'un grand appareil dont le champ d'application du rayonnement serait au moins aussi large que le corps humain et la puissance au moins de 5000 ou 10000 gauss.

Lorsque, après la commission de contrôle, la situation se débloque, grâce à la D.R.M.E., du côté de la D.G.R.S.T., Priore pense qu'on va enfin s'occuper de son gros appareil et du cancer des hommes. Pautrizel et Courrier doivent déployer des trésors de patience et de diplomatie pour lui faire admettre que le moment n'est pas encore venu, qu'il va lui falloir une fois de plus faire ses preuves et en passer par la volonté des Parisiens.

Après de longues discussions, Priore accepte de construire un nouvel appareil dont le champ d'action ne sera que de 35 ou 40 centimètres mais dont on pourra faire varier les paramètres facilement. Il accepte aussi, et pour lui c'est un effort énorme, de construire cet appareil sur le domaine universitaire et non dans son laboratoire. Il accepte même d'aider Berteaud à fabriquer « son jouet ».

C'est peut-être trop lui demander, et il n'est pas exclu que Priore soit ensuite incapable de résister au «chant des sirènes» d'un Chavanes venant lui proposer de s'associer à lui pour construire, dans un laboratoire tout neuf et bien à lui, le gros appareil dont il rêve et que « les autres » lui refusent. Pas plus qu'il n'est impensable que Priore accède à une demande du maire de Bordeaux. Jacques Chaban-Delmas est sans doute le seul homme au monde à qui Priore obéirait sans discuter et sans chercher à comprendre. Enfin, on peut très bien imaginer Priore allant lui-même rechercher Leroy-Somer pour être sûr d'avoir son gros appareil, chez lui.

De toute façon, le résultat, lui, ne laisse aucune doute : Leroy-Somer construira chez Priore un nouvel appareil.

Pendant que se déroulent ces péripéties qui ne font d'ailleurs que commencer, Pautrizel et son équipe continuent d'expérimenter et d'accumuler des résultats avec l'appareil existant. En septembre 1971, l'équipe présente une

communication devant le premier multicolloque européen de parasitologie qui se tient à Rennes. Cette communication traite de l'augmentation durable et très nette de la synthèse d'IgM (immunoglobuline M) dans l'organisme de souris préalablement infestées par *Trypanosoma equiperdum* puis guéries et immunisées par irradiation, lorsqu'elles sont réinfestées par des doses massives du parasite. La même expérimentation a permis de remarquer que des souris privées de leur rate réagissaient et résistaient tout aussi bien.

En mai 1972, ce sera la présentation devant l'Académie des sciences de la communication portant sur la trypanosomose chronique du lapin, travail effectué en collaboration avec l'équipe du Pr. Mayer.

Mais, auparavant, se situe une autre expérimentation, importante par ses résultats, importante par les hommes qui l'ont réalisée. Il s'agit d'un des travaux qui ont été interrompus par l'arrivée à Bordeaux de Stratis Avraméas et qui ont dû être repris entièrement par la suite.

Désireux de s'attaquer à un autre modèle et voulant aussi intéresser aux possibilités offertes par le rayonnement Priore d'autres chercheurs, Raymond Pautrizel a mis sur pied, début 1971, une expérimentation sur le cholestérol du lapin. Il demande à ses confrères de l'unité de recherches de cardiologie de l'INSERM, de désigner des expérimentateurs. Le Pr. Pierre Broustet a en effet orienté ses chercheurs sur des travaux concernant l'athérosclérose. Le Pr. Bricaud qui dirige cette équipe, envoie deux de ses collaborateurs : Modeste Dallochio et René Crockett. Dallochio est un cardiologue, Crockett est professeur de pharmacie (il deviendra d'ailleurs doyen de sa faculté). Jeune interne, il a travaillé avec l'équipe Broustet. Professeur, il continue de mettre ses connaissances de pharmaco-chimiste au service des cardiologues qui cherchent comment venir à bout de l'athérosclérose.

Pautrizel, Crockett et Dallochio entament donc une expérimentation qu'il faudra interrompre et reprendre depuis le début pour laisser l'appareil à la disposition d'Avraméas. Une expérimentation qui dure plusieurs semaines et dont les résultats, stupéfiants, ne peuvent que passionner les cardiologues. Ce travail, très complet, est présenté dans une communication à l'Académie des sciences le 20 décembre 1971 (*C.R.Acad. Sc. Paris, tome 274, pp. 488-491, 17 janvier 1972*).

La communication qui est signée : *Raymond Pautrizel, Antoine Priore, Modeste Dallochio et René Crockett* a pour titre : MÉDECINE EXPÉRIMENTALE : Action d'ondes électromagnétiques et de champs magnétiques sur les modifications lipidiques provoquées chez le lapin par l'administration d'un régime alimentaire hypercholestérolé.

Le texte, écrit dans un langage simple et précis, est d'autant plus captivant qu'il se lit avec une grande facilité :

« L'exposition du lapin à des champs magnétiques se traduit par une stimulation des mécanismes de défense. Après guérison d'une parasitose expérimentale, la trypanosomose à *Trypanosoma equiperdum*, on constate que la composition plasmatique revient à un équilibre voisin de celui qui existait avant l'infestation.

« Chez l'animal, soumis à un régime hypercholestérolé, on constate une augmentation considérable du taux de certaines fractions lipidiques du sérum et l'on peut noter d'importantes lésions tissulaires, en particulier au niveau de l'aorte.

« Il nous a donc paru intéressant d'étudier le rôle d'une association de champs magnétiques et d'ondes électromagnétiques sur l'évolution de l'athérosclérose expérimentale du lapin par régime hypercholestérolé.

« MATÉRIEL ET MÉTHODES. Quarante deux lapins, fauves de Bourgogne, mâles, d'un poids voisin de 3 kilos, sont placés en batterie de cages individuelles avec distribution contrôlée d'aliments (granulés industriels). Ils sont ainsi maintenus en stabulation pendant trois semaines avant d'être utilisés pour l'expérimentation. Dès le début de l'expérience, ils sont nourris exclusivement à l'aide de granulés industriels de même nature mais renfermant en plus 1 % de cholestérol, soit environ pour chaque animal 1 g de cholestérol par jour.

« Les animaux d'expérience (24) subissent par groupe de 2 un traitement qui consiste à les maintenir, sous l'appareil émettant des ondes électromagnétiques et des champs magnétiques, chaque jour pendant 90 mn, ou pour certaines expériences, 180 mn. Ils sont ensuite placés dans la pièce où se trouvent les témoins, par conséquent dans les mêmes conditions d'isolement et de climatisation. Pour certaines expériences, les animaux des deux lots (témoins et traités) sont replacés dans une cage de Faraday.

« Chaque semaine, 10 ml de sang sont prélevés par dépression à la veine marginale de l'oreille chez les animaux témoins et les animaux d'expérience. Sur chaque échantillon de sérum et selon les expériences, les lipides totaux ou seulement certains composants lipidiques sont dosés.

« En fin d'expérimentation, pour certaines expériences (30 animaux), on

évalue l'étendue des dépôts lipidiques aortiques (pourcentage de la surface aortique occupée par les dépôts lipidiques) chez les animaux témoins et chez les animaux d'expérience.

« RÉSULTATS. *1^{er} série d'expériences.* (12 animaux : 6 témoins, 6 traités). Le traitement physique commence le jour même où débute l'administration de nourriture riche en cholestérol. Les séances quotidiennes d'irradiation durent 90 minutes. Le traitement est appliqué pendant 15 jours. On constate durant les deux premières semaines une augmentation régulière de la teneur en lipides (cholestérol en particulier), sensiblement identique chez les animaux témoins et chez les animaux traités.

« A partir du 4^e prélèvement, c'est-à-dire 3 semaines après le début de l'expérience, on constate une nette différence dans la composition lipidique du sang des animaux témoins et des animaux d'expérience. La teneur du sang en lipides totaux, cholestérol, β lipoprotéines, est beaucoup moins forte chez les animaux d'expérience. C'est avec le cholestérol que l'écart est le plus accusé entre les deux lots d'animaux.

« *2^e série d'expériences.* (18 animaux : 6 témoins, 12 traités). Quatre lots d'animaux ont été constitués, trois d'entre eux sont soumis à l'action de l'appareil dans des conditions comparables à celles de l'expérience précédente. Pour ces trois lots, les différences portent sur le temps pendant lequel est institué le traitement. C'est ainsi que les animaux (4) du premier lot sont traités pendant 2 semaines, ceux (4) du deuxième lot pendant 3 semaines et enfin ceux (4) du troisième lot pendant 4 semaines. Quelle que soit la durée du traitement, on constate à partir de la 3^e semaine une nette dissociation entre la teneur lipidique du sang des animaux d'expérience et celle des animaux témoins. Après l'arrêt du traitement et malgré la poursuite du régime alimentaire hypercholestérolé, on constate que la cholestérolémie reste à un taux beaucoup plus bas chez les animaux traités que chez les animaux témoins. Au bout d'un certain temps (2 à 3 semaines) qui reste fonction de la durée du traitement, on note une reprise de l'ascension de la cholestérolémie.

« Chez les animaux traités, l'étendue des dépôts lipidiques aortiques macroscopiques est nettement inférieure (20 %) à celle observée chez les animaux témoins (50 %).

« *3^e série d'expériences.* (12 animaux : 6 témoins, 6 traités). Les six animaux à traiter sont soumis à l'action des champs magnétiques et des ondes électromagnétiques 5 semaines après le début du régime alimentaire hypercholestérolé, alors qu'ils ont un taux de cholestérol sanguin de l'ordre de 6 g/litre.

« Sous l'effet du traitement qui dure 5 semaines, on assiste à un fléchisse-

-ment très accusé de la cholestérolémie comparativement aux animaux témoins dont la cholestérolémie ne cesse de monter. Cet abaissement est maintenu encore plusieurs semaines après l'arrêt du traitement. Ce n'est que 3 semaines après que l'on peut noter une remontée de la cholestérolémie.

« Notons que chez les animaux irradiés 180 minutes (au lieu de 90), on observe une baisse encore plus accusée et plus prolongée de la cholestérolémie.

« Chez les animaux ayant subi le traitement physique, les lésions lipidiques aortiques macroscopiques sont deux fois moins étendues (15%) que chez les animaux témoins (30%).

« *Discussion.* L'augmentation de la cholestérolémie induite par un régime alimentaire riche en cholestérol est en partie inhibée chez le lapin, soumis pendant un certain temps à l'action de champs magnétiques et d'ondes électromagnétiques.

« Si les animaux sont soumis à ce traitement physique dès le début du régime hypercholestérolé, il faut attendre plus de deux semaines de traitement pour constater, par rapport aux témoins, un fléchissement net de la cholestérolémie.

« L'abaissement de la cholestérolémie est plus rapide lorsque le traitement physique est mis en œuvre chez des animaux rendus préalablement hypercholestérolémiques.

« L'effet hypocholestérolémiant se maintient malgré la poursuite de l'alimentation hypercholestérolée plusieurs semaines après l'arrêt du traitement physique.

« Cet effet spectaculaire pourrait être dû à une activation du catabolisme lipidique. En effet, si l'on arrête le régime hypercholestérolé plusieurs semaines après l'arrêt du traitement physique, on constate que le retour à un taux normal de la cholestérolémie se fait plus rapidement chez les animaux soumis à ce traitement physique.

« D'autre part, les constatations anatomiques au niveau de l'aorte sont en accord dans l'ensemble avec les données biologiques.

« Les animaux traités, dont l'hypercholestérolémie fut moins élevée et moins prolongée que celle des animaux témoins, présentent des dépôts lipidiques aortiques moins étendus. »

Les résultats sont plus qu'intéressants, mais les cardiologues se gardent bien de réagir. Ils sont bien ennuyés. Ils ont l'impression d'avoir été « piégés » par Pautrizel. Le Pr. Henri Bricaud, doyen de la faculté de médecine de Bordeaux, n'est-il pas un des plus farouches adversaires de l'appareil Priore? (C'est écrit en toutes lettres dans le rapport de 1982 de l'Académie des sciences.)

Il n'a pas pu éviter d'envoyer une de ses équipes expérimenter chez Priore et il se retrouve maintenant avec des résultats époustouflants dont il se passerait bien et dont il ne sait que faire. Ce qui est certain, c'est qu'il ne les proclame pas. Quelques années plus tard (vers 1980), il laisse même entendre très subtilement à de jeunes médecins qui l'interrogent (pas très innocemment), que ce travail sur le cholestérol est douteux et que « ce pauvre Dallocchio n'a jamais signé la communication qui lui est imputée ».

Les jeunes médecins qui avaient dans la poche la photocopie de l'épreuve de la communication, corrigée, annotée et signée de la main de Dallocchio, ont pu, ce jour-là, porter un jugement précis sur le Pr. Henri Bricaud...

Pendant qu'à Bordeaux les chercheurs expérimentent sous l'appareil Priore et accumulent les résultats et les preuves, l'administration scientifique parisienne fait traîner les choses, se noie dans les rapports, les expertises, les contre-expertises. Mais Chaban-Delmas veille et il serait maladroit de contrer trop longtemps et trop ouvertement le premier ministre...

Pierre Aigrain envoie alors à Bordeaux deux experts (MM. Frémiot et Gerbier) chargés d'étudier sur place les problèmes techniques, de noter les projets de Priore, d'examiner ses devis. Les deux hommes rencontrent Antoine Priore et Paul Ribeau, l'ingénieur de Leroy-Somer de retour à Floirac pour redémarrer l'affaire. Ils visitent les installations existant, se font expliquer leur fonctionnement théorique et demandent à examiner les projets d'avenir.

Priore et Ribeau leurs montrent deux devis détaillés, l'un d'un montant de 3 millions et demi de francs, l'autre de 6 millions de francs. Le premier concerne un appareil dont le champ magnétique serait de 5 000 gauss contre 10 000 gauss pour le second.

Les experts remettent leur rapport au délégué général, le 8 septembre 1971. Rapport précis et détaillé qui conclut qu'il est indispensable de passer par la réalisation d'une nouvelle machine pour confirmer (ou infirmer) « l'effet Priore », que les devis présentés semblent correspondre à la réalité des matériels nécessaires, et que les motivations du projet paraissent honnêtes et acceptables. Mais, ils estiment aussi qu'il faut choisir le projet le moins coûteux (champ magnétique de 5000 gauss) qui suffira amplement à faire les preuves de l'appareil.

Gerbier et Frémiot soulèvent enfin le problème technique de fond : la « lampe », le tube dans lequel divers rayonnements se mélangent dans un plasma pour n'en

former qu'un seul à la sortie : le rayonnement Priore. La grande idée simplificatrice de Berteaud est que le « mélangeur à plasma » n'est pas indispensable. Les experts notent que le physicien a déjà essayé vainement de reproduire le rayonnement Priore en se passant de la « lampe ». Les spécialistes du plasma (et notamment M. Consoli) étant persuadés de l'importance du rôle de ce plasma et Antoine Priore affirmant que cette « lampe » dont la technologie semble parfaitement maîtrisée, est une pièce capitale de son appareil (mais il refuse de donner de plus amples explications), les experts conseillent de respecter scrupuleusement les plans de l'inventeur, tout au moins jusqu'au jour où Berteaud aura réussi à réaliser un rayonnement Priore sans utiliser de mélangeur à plasma. Ce jour-là, et ce jour-là seulement, on pourra raisonnablement envisager de construire des appareils Priore simplifiés et moins coûteux.

Et, le 27 octobre 1971, Pierre Aigrain réunit à la D.G.R.S.T. (salle H 110, au premier étage de l'hôtel particulier de la rue Saint Dominique) le comité scientifique dont il avait annoncé la formation et qui est chargé d'examiner le dossier et de donner son avis sur la suite qu'il convient de lui donner. Ce comité, présidé par le Pr. Jean Bernard, comprend des biologistes, des physiciens, des cancérologues : MM. Berteaud, Courier, Delcroix, Denoix, Gerbier, Kellershon, Latarjet, Lwoff, Pautrizel, Samaille, Seligmann, Tubiana.

Pautrizel expose les résultats biologiques obtenus par utilisation du rayonnement Priore, Gerbier (ingénieur au Centre d'études nucléaires de Grenoble) commente son rapport d'expertise. La discussion est ouverte. Pierre Aigrain décide finalement d'accorder une subvention de 3 millions et demi de francs pour la construction du nouvel appareil. Si l'on en croit le rapport de l'Académie des sciences de 1982, cette décision est prise « malgré les opinions défavorables exprimées nettement au sein de cette commission, malgré l'hostilité dont le Pr. Bricaud, doyen de la faculté de médecine de Bordeaux a fait part, malgré le scepticisme que M. Aigrain ne dissimule pas, mais grâce à de fortes pressions politiques favorables (notamment celle de M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et président du Conseil des ministres) ».

Et c'est comme ça que le 31 mars 1972 on annonce que les crédits vont être débloqués par la D.G.R.S.T. ce qui permet à la revue *La Recherche* d'écrire

dans son numéro de juin 1972 : « Enjambons les étapes, nombreuses, d'un steeple-chase scientifico-budgétaire jalonné d'incidents divers, volte-face, rendez-vous manqués, lettres sans réponses et conciliabules hétérogènes : en dépit des sceptiques, M. Priore a obtenu, il y a quelques semaines, les crédits qu'il souhaitait, dans des conditions qui laissent rêveur sur les critères de rentabilité économique et de rigueur scientifique appliqués pour décider de cette priorité-là... Le cœur a son secret, Bordeaux a son mystère... »

On le voit, les passions de 1965 se réveillent et se déchaînent. *Le Journal du dimanche* et *Sciences et Vie* ne pèsent pas lourd comparés à la campagne de presse remarquablement orchestrée et efficacement répartie dans le temps, dont le départ a été donné le 17 mai 1971 par un journaliste de *L'Express*, Gérard Bonnot.